

LA DÉCLARATION DE L'Île SEGUIN

COMMUNIQUE DE PRESSE du 22 septembre 2021

Suspense et cachotterie sur l'île Seguin ?

Le journal Challenges l'annonçait en avril dernier : « *Bouygues réalise une OPA sur l'île Seguin et va évincer le groupe DBS titulaire d'un PC sur la partie centrale de l'île* ».

Au terme de 6 mois d'intense travail avec leur architecte, l'agence BIG, le groupe devrait déposer un dossier de permis de construire le 8 octobre prochain.

Sur l'île, cachées derrière des palissades, grues et pelleteuses s'activent à préparer les infrastructures et réseaux nécessaires à l'édification de tous ces bâtiments, y compris ceux du projet Emerige en amont de l'île.

Comme à l'accoutumée, l'affaire est menée discrètement.

- Seules les associations ayant signé le protocole de 2018 ont eu droit à certains égards : visite de terrain, présentations intermédiaires de l'avancée des études.
- Les représentants des associations ayant agi en justice, signataires de La Déclaration de l'Île Seguin ont rendez-vous prochainement avec la présidente de Bouygues immobilier. Espérons que l'état d'esprit, semble-t-il cachottier du maire de Boulogne, ne déteindra pas trop sur son opérateur immobilier !
- Tous les élus de la Ville de Boulogne, auront droit à une présentation architecturale le 27 septembre prochain.
- Quant aux habitants de Boulogne, Meudon, Sèvres, Saint-Cloud et des autres villes concernées, peut-être pourront-ils d'ici la fin de l'année débattre sur le nouveau projet et donner un avis lors d'une enquête publique ? Rien n'est moins sûr.
- Seule certitude à ce jour, le préfet a demandé une étude d'impact et une étude environnementale.

Contact Presse : **Coordination La Déclaration de l'Île Seguin**

Courriel : presse@la-declaration-ile-seguin.fr

Internet : www.la-declaration-ile-seguin.fr Twitter : @declarileseguin - Facebook : @declarationseguin - Page 1

D'après nos informations,

- Le projet passerait de 130 000 m² à moins de 120 000 m² et resterait essentiellement du tertiaire.
- La tour face à Meudon, objet des plus vives critiques dans le projet antérieur, est supprimée, même si les 6 groupes d'immeubles sont toujours répartis de part et d'autre d'une rue centrale de 15m, cette fois-ci à arcades.
- La volumétrie des bâtiments se pare comme il se doit de balcons et terrasses abondamment plantées et le jardin ouvert au public - toujours de 1,5 hectares - est reconfiguré et prolongé dans les percées visuelles du schéma urbain imposé pour cette partie de l'île.

Un projet dans l'air du temps, mais qui reste un morceau de ville dense planté au milieu de l'île.

Les associations signataires de La Déclaration de l'île Seguin, continuent de penser que cette île, lieu emblématique du cœur de l'agglomération parisienne, n'a pas pour vocation d'accueillir des programmes immobiliers qui plus est tertiaires.

Comme les autres îles des boucles aval du Fleuve, elle devrait être renaturée dans des proportions beaucoup plus importantes avec des niveaux d'engagements significatifs pour faire face aux urgences climatiques, sanitaires, environnementales.

Ceci pour éviter de créer un îlot de chaleur supplémentaire en plein couloir de ventilation fluvial, et pour ne pas dégrader irrémédiablement le grand paysage de ce méandre de la Seine et de ses coteaux, un site remarquable du cœur de la Région parisienne entre la Tour Eiffel et la Défense.

Coordination La Déclaration de l'Île Seguin.

Contact : presse@la-declaration-ile-seguin.fr

Site internet de La Coordination

- * [La Déclaration de l'Île Seguin](#)
- * [Page Media](#) et [Dossier de Presse](#)

Contact Presse : Coordination La Déclaration de l'Île Seguin

Courriel : presse@la-declaration-ile-seguin.fr

Internet : www.la-declaration-ile-seguin.fr Twitter : @declarileseguin - Facebook : @declarationseguin - Page 2